

Mouvement international ATD Quart Monde

PERSISTANCE INTERGÉNÉRATIONNELLE DE LA PAUVRETÉ



“La misère n'est pas fatale. Pourtant, si l'ensemble des citoyens est prêt à déplorer la grande pauvreté, moins nombreux sont ceux qui veulent vraiment payer le prix de sa destruction. Les mentalités sont en bonne partie imprégnées de l'idée que pousser trop loin l'égalité des chances serait faire courir au pays de trop grands risques pour des citoyens qui, pense-t-on, ne sauraient en faire bon usage. ... Le maintien et la reproduction de l'extrême pauvreté, tiennent essentiellement à la façon dont notre société traite les pauvres, faisant reposer sur eux l'insécurité générale et les reléguant dans une situation d'assistance ; seule une transformation qui rendrait aux pauvres leur rôle d'acteurs peut renverser ces mécanismes.” Joseph Wresinski ¹

Depuis sa création à la fin des années 1950, le Mouvement international ATD Quart Monde se fait guider par des personnes et familles vivant dans l'extrême pauvreté qui expriment comme leur plus grande aspiration et leur plus grand combat : **que leurs enfants ne connaissent pas la même vie de pauvreté, mais qu'au contraire ils aient un avenir digne et soient capables de participer et de contribuer pleinement à la société.**

Malgré leur détermination et leurs efforts immenses, ces groupes de population ne peuvent à eux seuls faire disparaître le poids de la pauvreté et des stéréotypes négatifs. Leur isolement empêche leurs enfants d'avoir les mêmes moyens que les autres pour développer leur potentiel. Ils sont enfermés dans la culpabilité de leur misère et de celle de leurs enfants.

Le terme « transmission » peut laisser sous-entendre que ce sont bien les parents qui sont coupables de retransmettre la pauvreté dont ils ont eux-mêmes hérité. En revanche, le terme « persistance de la pauvreté » implique davantage de niveaux de responsabilité en plus des efforts des parents. « Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde », a déclaré l'auteur Albert Camus. ATD Quart Monde utilise principalement le terme de "persistance" lorsqu'il fait référence à l'extrême pauvreté.

Comme l'a récemment déclaré Michelle Bachelet à propos de l'impact de la COVID-19, « [l]es personnes qui ont été **mises à l'écart et rendues impuissantes par des générations de discrimination** ont systématiquement un accès inégal aux services et aux opportunités - y compris dans les domaines de l'éducation, du logement, de l'assainissement, de l'accès à l'emploi et à la justice et de la participation aux prises de décisions qui les concernent. Elles sont placées dans une situation structurelle désavantageuse lorsqu'il s'agit de toute menace ».²

1 [Enrayer la reproduction de la grande pauvreté](#). Rapport de M. Joseph Wresinski à M. Michel Rocard, Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire, Décembre 1982.

2 [Statement by Michelle Bachelet, UN High Commissioner for Human Rights, 24 november 2020](#)

L'importance de faire la distinction entre la pauvreté et l'extrême pauvreté

Il est important de faire la distinction entre la pauvreté et l'extrême pauvreté car, comme le reconnaissent les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme adoptés par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies en 2012 :

Les personnes vivant dans la pauvreté ont des expériences et des besoins divers et connaissent différents niveaux de pauvreté, tant en termes d'intensité que de durée. Il est certain que toutes ces personnes devraient être au cœur des politiques fondées sur les droits de l'homme, mais les Principes directeurs s'intéressent surtout à celles qui vivent dans la plus grande pauvreté dans un contexte donné. Les personnes en situation d'extrême pauvreté suscitent des préoccupations particulières car leur marginalisation, leur exclusion et leur stigmatisation s'expliquent souvent par le fait qu'elles ne sont pas dûment prises en compte par les politiques et les services publics. **Les obstacles en présence, l'insécurité et les facteurs structurels font qu'il leur est fréquemment impossible de revendiquer leurs droits et de réaliser leur potentiel indépendamment** ; ils ont besoin du soutien actif de l'État et des autres parties prenantes.³

Les Principes directeurs concluent que « [l]es personnes en situation d'extrême pauvreté vivent dans un cercle vicieux d'impuissance, de stigmatisation, de discrimination, d'exclusion et de privation matérielle, qui tous agissent en synergie. »⁴ C'est pour cette raison que l'extrême pauvreté persiste et que, d'une génération à l'autre, les personnes se trouvent emprisonnées dans une situation qui « non seulement ... se caractérise par de multiples violations des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, mais en général les personnes vivant dans la pauvreté se voient régulièrement dénier leur dignité et de leur égalité. »⁵

Afin d'aider les acteurs travaillant au niveau communautaire à mettre en œuvre les Principes directeurs dans leur travail avec les personnes vivant dans l'extrême pauvreté, un groupe d'ONG a publié un manuel sur la manière d'aider les gens à comprendre leur situation du point de vue des droits de l'homme et à briser le cercle vicieux dans lequel ils se trouvent. Le manuel suggère également des actions qui pourraient être entreprises avec les autorités locales et avec d'autres secteurs de la société pour garantir le respect et la protection de leurs droits.⁶

Résistance, solidarité et espoir des plus pauvres

En 2012, un projet de recherche international intitulé « *La Misère Est Violence, Rompre Le Silence, Rechercher La Paix* »⁷ a non seulement mis en évidence la violence que les niveaux de pauvreté les plus profonds infligent aux personnes, mais a également souligné la contribution unique et indispensable que nombre d'entre elles apportent à la construction de la paix. L'expérience de l'extrême pauvreté est **souffrance, honte, silence et invisibilité**. La violence

3 [OHCDH, Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme](#), page 5.

4 [Ibid.](#), p. 2.

5 [Ibid.](#)

6 https://www.atd-quartmonde.org/wp-content/uploads/2015/09/2015-09-01-PrincpDirEPDH-Manuel-FR-ATD_FI_Handbook_French_WEB.pdf

7 <https://www.atd-quartmonde.org/wp-content/uploads/2012/09/ATD-Rompre-Francais2-1.pdf>

qu'elle inflige peut à son tour entraîner des réactions violentes. Mais au milieu des pires crises, les personnes en situation d'extrême pauvreté maintiennent **une résistance, une solidarité et un espoir irréprouvable** de dépasser l'immédiat, de penser à l'avenir et de prendre des initiatives contre toute attente. Et ce sont ces valeurs que des familles laissent en héritage aux générations suivantes : la force des liens familiaux et l'expression de leur dignité, de leur solidarité, de leur résilience et de leur volonté de ne laisser personne derrière eux pour aller de l'avant.

Les migrants qui renvoient une bonne partie de leur salaire à leur famille restée au pays contribuent de manière importante au PIB local. Pour de nombreux pays à faible et moyen revenu, il s'agit même de la plus grande source de financement extérieur.⁸ Pour la famille, cet argent durement gagné est une ressource sûre qui lui permet de vivre et de faire des projets.

Cependant, cette solidarité peut entraver la mobilité ascendante dans le domaine de l'éducation. Pour les millions de personnes vivant dans les pays en développement qui travaillent dans le secteur informel et ne bénéficient pas de protection sociale, la contribution des enfants aux revenus familiaux est indispensable. L'enfant travaille alors avant ou après l'école et pendant les vacances scolaires. Avoir des préoccupations d'adulte dès le plus jeune âge porte préjudice aux études, même si l'enfant est motivé pour apprendre et que ses parents et lui sont conscients que la réussite scolaire peut changer leur vie et celle du reste de leur famille.

De plus, les enfants et leurs familles n'ont pas toujours la force de s'engager dans des études longues. La famille est épuisée par ses efforts pour survivre, ce qui explique la brièveté de la scolarité. Les enfants ne peuvent pas toujours aller au-delà de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, ce qu'ils acceptent afin de permettre à leurs petits frères et sœurs d'aller à l'école à leur tour.

Comme le souligne l'UNESCO, l'éducation contribue grandement à réduire la pauvreté, mais le fait est que la pauvreté bloque la voie pour jouir pleinement du droit à l'éducation.⁹

« *Aujourd'hui comme hier, l'enfant pauvre n'a pas d'enfance ; les responsabilités lui viennent dès qu'il tient sur ses jambes* »¹⁰ La valeur de la solidarité héritée par de nombreux enfants pauvres est très rarement perçue et donc largement niée. Les personnes extérieures aux communautés défavorisées, ne voyant que la réalité des privations matérielles, ont tendance à ne pas considérer ou à ne pas traiter les personnes qui y vivent comme des êtres humains. Comme le conclut l'étude *La Misère Est Violence, Rompre Le Silence, Rechercher La Paix*, « [I]es privations matérielles enferment dans la survie ; l'insécurité peut provoquer l'éclatement de la famille ; l'exploitation est telle qu'elle ne laisse aucune chance de développer ses capacités ; les humiliations, l'exclusion et le mépris vont jusqu'à la non-reconnaissance des personnes très pauvres comme êtres humains. »¹¹

8 World Bank, [Money sent home by workers now largest source of external financing in low- and middle-income countries](#).

9 UNESCO, *Réduire la pauvreté dans le monde à travers l'enseignement primaire et secondaire universel* (2017), disponible : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000250392_fre.

Le rapport souligne qu'« augmenter le nombre d'années de scolarité des adultes (15 ans et plus) de deux ans aiderait à sortir 60 millions de personnes de la pauvreté. Atteindre l'enseignement primaire et secondaire universel de la population adulte aiderait à sortir de la pauvreté plus de 420 millions de personnes, réduisant ainsi le nombre de pauvres dans le monde de plus de la moitié. » (p. 11)

10 « Les Pauvres sont l'Eglise », entretiens du père Joseph Wresinski avec Gilles Anouil, Le Centurion, 1983

11 <https://www.atd-quartmonde.org/wp-content/uploads/2012/09/ATD-Rompre-Francais2-1.pdf>

Maltraitance institutionnelle et sociale

La pauvreté c'est être traitée comme du bétail, vous n'avez ni dignité ni identité".¹²
Personne en situation de pauvreté, Royaume-Uni.

L'étude « *La Misère Est Violence, Rompre Le Silence, Rechercher La Paix* » a également mis en lumière les maltraitements institutionnelle et sociale subie par les personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Ces violences sont le résultat de l'ignorance, du déni ou de la volonté délibérée d'exclure.

En 2019, la recherche participative internationale intitulée « *Les dimensions cachées de la pauvreté* », ¹³ menée conjointement par ATD Quart Monde et par l'université d'Oxford dans six pays (Bangladesh, Bolivie, France, Tanzanie, Royaume-Uni et États-Unis), a identifié **la maltraitance institutionnelle et la maltraitance sociale comme étant deux des neuf dimensions de la pauvreté.**

La maltraitance institutionnelle est l'incapacité des institutions nationales ou internationales, par leur action ou leur inaction, à répondre de manière appropriée et respectueuse aux besoins des personnes vivant dans la pauvreté, ce qui conduit à les ignorer, les humilier ou leur faire du mal. L'incapacité des autorités à écouter les personnes en situation de pauvreté, la répartition inéquitable des ressources et des services, le manque d'accès à la justice et la corruption persistante sont autant d'aspects de la maltraitance institutionnelle.

La maltraitance sociale décrit la manière dont les personnes en situation de pauvreté sont perçues négativement et maltraitées par d'autres personnes et groupes autour d'elles. Dans tous les pays, elles sont stigmatisées et discriminées. Comme l'a déclaré Xavier Godinot, le directeur de recherches d'ATD Quart Monde qui a coordonné le projet de recherche cité plus haut :

Nos sociétés traitent leurs membres les plus pauvres comme elles traitent la planète. Les ressources naturelles sont pillées et polluées souvent en toute impunité, dans une dynamique d'exploitation et de profit, sans que celles et ceux qui pillent et polluent n'assument leurs responsabilités. De même, les populations pauvres sont exploitées depuis des générations et trop souvent abandonnées quand leur force de travail est épuisée.

Mais la façon dont on traite les personnes en situation d'extrême pauvreté est encore plus pernicieuse. En effet, nul ne blâme la nature d'être responsable de sa dégradation, alors que, trop souvent, les personnes en situation de pauvreté sont accusées de 'ne pas vouloir s'en sortir' et rendues coupables de leur situation.¹⁴

¹² <https://www.atd-quartmonde.org/wp-content/uploads/2019/12/Dimensions-cach%C3%A9es-de-la-pauvret%C3%A9-9-12-2019.pdf>, p. 21

¹³ <https://www.atd-quartmonde.org/wp-content/uploads/2019/12/Dimensions-cach%C3%A9es-de-la-pauvret%C3%A9-9-12-2019.pdf>

¹⁴ Xavier Godinot, déclaration faite lors du Forum social du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, Genève, octobre 2020.

Contributions non reconnues à l'économie formelle, sans protection sociale

Dans les pays où les familles ne peuvent pas compter sur l'aide sociale, les enfants, les jeunes et les adultes se tournent vers le secteur informel pour répondre aux besoins de leurs familles et trouvent des activités souvent très ingénieuses, courageuses et flexibles. Recyclage des déchets, commercialisation de produits d'usine - notamment en plastique – à bas prix, vente de produits de première comme de l'eau potable en sachet ou des cartes SIM pour les téléphones portables... **Des activités dévalorisées mais fortement exploitées par le secteur de l'économie formelle.**

En raison d'une vie de privations, qui commence parfois dès l'enfance, et d'un travail physiquement exigeant et/ou dangereux, les travailleurs du secteur informel sont plus souvent en mauvaise santé et sont plus vulnérables aux épidémies et aux accidents. Ils sont également épuisés prématurément, mais le manque de moyens et de formation empêche toute tentative de reconversion dans des activités qui ne nécessitent pas de force physique. Ils ne peuvent pas non plus compter sur la retraite et sont obligés de travailler tant que leur corps le leur permet. C'est ce qu'a déclaré un homme de la République démocratique du Congo : « Chaque matin, je ne sais pas si je vais passer la journée ; mon cœur bat la chamade. Mais j'y vais. Je sais que même si je meurs dans la rue, en m'effondrant sous le poids de ma charge, je le fais pour mes enfants. C'est un devoir sacré. Je vais mourir en héros. C'est ma vie. »

La séparation des parents de leurs enfants au fil des générations

« Les enfants ne peuvent pas apprendre et ne peuvent pas devenir adultes s'ils ne savent pas qui ils sont, d'où ils viennent, s'ils ne peuvent pas être un tant soit peu fiers ou même très fiers de leurs racines ». Joseph Wresinski

La séparation des parents de leurs enfants à cause de la pauvreté est l'une des plus grandes sources de souffrance dans le corps, l'esprit et le cœur. **Dans les pays développés, les familles sont le plus souvent séparées à la suite d'interventions institutionnelles**, tandis que dans **les pays en développement, les parents sont trop souvent confrontés à des choix impossibles** : voir leurs enfants souffrir de toutes les difficultés liées à la pauvreté ou essayer de leur donner la chance, aussi mince soit-elle, d'avoir un peu plus de sécurité.

Les parents sont donc amenés à placer leurs enfants dans des centres, tels que des orphelinats, et parfois même à les proposer à l'adoption. Cette dernière option constitue une rupture particulièrement douloureuse puisque, dans de nombreux cas, les enfants et les parents se perdent définitivement de vue.

Dans certains cas, les parents confient leur enfant à un autre membre de la famille ou, parfois même, à une simple connaissance, dans l'espoir qu'il ait de meilleures opportunités en ville. Malheureusement, un nombre important de ces enfants sont exploités comme domestiques et ne peuvent pas aller à l'école ou aux cours du soir après

une journée fatigante et dans des conditions d'apprentissage minimales.

Dans les pays musulmans, certaines familles placent leur enfant dans un foyer d'éducation coranique, sous la responsabilité d'un maître. Certains enfants s'y construisent un avenir, tandis que d'autres se retrouvent obligés de mendier pendant de longues heures sans avoir la possibilité de suivre une éducation classique.

Dans les villes, trop d'enfants sont livrés à eux-mêmes et ont un passé difficile de violence, de privations et de misère. Ils sont marqués par ce qu'ils doivent affronter dans la rue : exploitation, dangers de toutes sortes, maladies. Cette vie de marginalisation sans protection conduit certains d'entre eux à entrer en conflit avec la loi. Ils risquent alors se retrouver en prison sans que leur situation ne soit prise en compte, car ils n'ont pas les moyens d'être défendus correctement au sein d'un système judiciaire fragile.

En outre, les personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté sont exposées à de nombreux types d'accidents et de circonstances qui peuvent changer le cours de leur vie familiale et séparer parents et enfants : décès d'un parent, maladie, catastrophes environnementales, conflits sociaux, conflits armés qui les obligent à fuir ou perte d'une sécurité durement acquise.

Dans les pays dotés de **systèmes de protection de l'enfance**, ces derniers **remettent souvent en question la capacité des parents vivant dans la pauvreté à élever correctement leurs enfants et ne leur fournissent donc pas les formes de soutien nécessaires**. Pire encore, ces systèmes de protection de remplacement n'offrent trop souvent pas aux enfants issus de familles pauvres les conditions nécessaires pour garantir leur épanouissement. Lorsqu'ils atteignent l'âge adulte, ils quittent leur famille d'accueil ou leur institution et replongent dans la pauvreté.

La Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant dispose que l'intérêt supérieur de l'enfant est mieux servi s'il est élevé dans sa famille : la séparation ne doit être envisagée que lorsque toutes les autres mesures possibles ont été prises pour soutenir les parents dans leurs responsabilités.

Pendant des générations, dans plusieurs pays européens,¹⁵ **parents et enfants ont été séparés en raison de leur niveau de pauvreté**, au mépris de tous les droits et en toute impunité, souvent même avec une grande violence. En Suisse, par exemple, les mesures coercitives au nom de l'assistance ont été très répandues jusque dans les années 1980. Selon les estimations, 20 000 à 40 000 hommes et femmes ont été internés par décision administrative entre 1930 et 1981. Les mesures coercitives comprenaient des ruptures familiales, le placement des enfants dans des familles d'accueil ou des foyers, la "rééducation" d'adolescents et d'adultes dans des camps de travail et des prisons, les adoptions, les stérilisations, les castrations et les tests de nouvelles drogues sans consentement.¹⁶

15 <https://www.atd-quartmonde.org/enfants-et-parents-separes-en/>

16 [LA MÉCANIQUE DE L'ARBITRAIRE INTERNEMENTS ADMINISTRATIFS EN SUISSE 1930-1981 RAPPORT](#)

Ces dernières années, dans des pays comme le Royaume-Uni¹⁷, **le nombre d'enfants séparés de leurs parents a augmenté.**

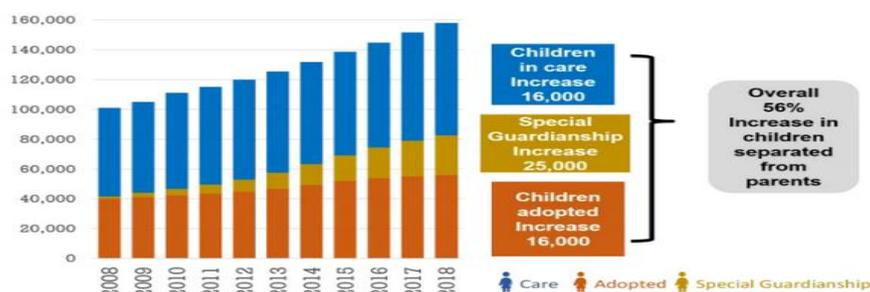


Image source: Bilson, A., & Munro, E. H. (2019). Adoption and child protection trends for children aged under five in England: Increasing Investigations and hidden separation of children from their parents. *Children and Youth Services Review*, 96, 204-211.

Dans certains cas, il n'y a pas d'autre solution que le placement d'un enfant dans une structure de protection de remplacement. Cependant, cette protection de remplacement est trop souvent considérée comme la meilleure option pour offrir aux enfants un avenir meilleur, malgré les preuves du contraire. En effet, même si de telles interventions peuvent être nécessaires à court terme, la séparation a des effets négatifs à long terme : au-delà de la violence de l'institutionnalisation elle-même, **le fait de vivre en institution ou dans une famille d'accueil ne garantit pas toujours un meilleur avenir, ni des liens d'attachement à long terme.**

Au Québec, une étude menée par l'École nationale d'administration publique sur 2 500 jeunes en institution a montré que pendant leur séjour en institution ou en famille d'accueil, un jeune sur six a subi dix changements de placements ou plus. Et qu'à l'âge de 17 ans, moins d'un jeune sur cinq (17 %) placé par les services sociaux avait atteint le niveau scolaire de leur âge, comparé à 75% d'une classe d'âge.¹⁸ De même, en Europe, les enfants placés en institution sont plus susceptibles que les jeunes non placés d'avoir de moins bonnes qualifications scolaires et de quitter l'école à l'âge de 16 ans, d'être de jeunes parents, d'être sans abri et sans emploi, et de présenter un comportement délinquant et des problèmes de santé mentale.¹⁹

Aux États-Unis, une étude réalisée pour la National Conference of State Legislatures afin d'apporter une contribution sur le rôle législatif dans l'amélioration du bien-être des enfants, après analyse de données provenant de multiples sources, a conclu :

Plus le placement d'un enfant est long, plus il a de chances de passer d'une

FINAL ATD Quart Monde a participé aux dialogues organisés par la CIE et il a écrit une contribution collective pour ce rapport publié en septembre 2019.

17 <https://www.atd-quartmonde.org/enfants-et-parents-separes-en/>

18 [Youth leaving care, residential stability and instability and homelessness,](#)

19 [FEANTSA: Changing Faces: Homelessness Among Children, Families and Young People](#)

famille d'accueil à une autre, ce qui accroît le risque de conséquences sociales et émotionnelles négatives pour l'enfant. Les changements fréquents signifient que l'enfant est confronté à une perturbation continue de ses relations avec ses amis, ses frères et sœurs et autres membres de sa famille, ses entraîneurs, ses enseignants, ses camarades de classe, ses chefs religieux et autres. Les enfants peuvent quitter leur école d'origine plusieurs fois au cours de l'année scolaire. Les changements fréquents d'assistants sociaux, de juges et de représentants légaux nuisent également au bien-être de l'enfant et à l'obtention d'un foyer permanent." 20

Dans son étude internationale intitulée « Quand l'extrême pauvreté sépare parents et enfants : Un défi pour les droits de l'homme »²¹, le Mouvement ATD Quart Monde fait part de ce qu'il a appris sur la lutte contre la pauvreté grâce au travail de terrain mené avec d'autres ONG auprès de familles au Burkina Faso, au Guatemala, en Haïti, aux Philippines, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Face à la pauvreté, les parents peuvent faire preuve d'une résistance et d'un courage sans faille au nom de leurs enfants, en déployant d'énormes efforts pour préserver leurs relations et maintenir la famille unie. Mais tous ces efforts sapent leur énergie et leurs espoirs, ce qui peut retarder et même saboter leurs tentatives d'échapper à la pauvreté.

« Si cette détermination à vivre ensemble des parents et des enfants vivant l'extrême pauvreté est si forte, que se passerait-il si nous osions mettre ces aspirations au centre de nos politiques de lutte contre la pauvreté ? Et si ces aspirations nous permettaient d'accorder les nombreuses politiques parfois si difficiles à harmoniser aux niveaux international, local et national ? Et si elles permettaient de trouver une cohérence entre les politiques économiques et les politiques des droits de l'homme, entre les politiques de l'emploi et l'accès à la culture ? Et si prendre comme point de départ cette aspiration à vivre ensemble que nourrissent parents et enfants pouvait nous permettre de mettre un terme une fois pour toutes à l'extrême pauvreté ? »²²

L'impact de la pandémie

La pandémie a mis en évidence et a même exacerbé les inégalités sociales. Tous les facteurs qui privent les personnes vivant dans la pauvreté de leur autonomie et les rendent vulnérables aux abus sociaux et institutionnels ont été exposés.

Cependant, la pandémie n'est pas nécessairement la pire des difficultés rencontrées par les familles vivant dans l'extrême pauvreté : elle vient s'ajouter à de nombreuses autres menaces sanitaires récurrentes telles que la malnutrition, le choléra, le virus Ebola, la

20 https://www.ncsl.org/Portals/1/Documents/cyf/Social_Emotionnal_WellBeing_Newsletter.pdf

21 ["Quand l'extrême pauvreté sépare parents et enfants : un défi pour les droits de l'homme"](#)

22 Nitin Desai, secrétaire général adjoint des Nations unies, mars 2004, préface de ["Quand l'extrême pauvreté sépare parents et enfants : un défi pour les droits de l'homme"](#), p. 6

dysenterie et les maladies chroniques liées à la pauvreté. D'autres défis pèsent également sur les familles très pauvres : la sécheresse, les inondations et le changement climatique rendent l'agriculture de subsistance encore plus difficile. Les plus pauvres sont donc non seulement soumis à des risques sanitaires, mais aussi à des difficultés économiques, sociales et environnementales supplémentaires liées à la pandémie.²³

Selon l'ONU,

Entre 1990 et 2015, le taux d'extrême pauvreté dans le monde a reculé, passant de 36 % à 10 %. Toutefois, le rythme du changement s'est ralenti et la crise liée à la COVID-19 risque hélas d'anéantir des décennies de progrès dans la lutte contre la pauvreté. Une nouvelle étude publiée par l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement de l'Université des Nations Unies indique qu'un demi-milliard de personnes, soit 8 % de la population mondiale, risquent de tomber dans la pauvreté en raison des retombées économiques de la pandémie. Pour la première fois depuis 1990, la pauvreté pourrait donc augmenter au niveau mondial — un retour 30 ans en arrière. Plus de 700 millions de personnes, soit 10 % de la population mondiale, vivent encore aujourd'hui dans l'extrême pauvreté et luttent pour satisfaire leurs besoins fondamentaux, notamment accéder aux soins de santé, à l'éducation ainsi qu'à l'eau et à l'assainissement. [...] Pour les travailleurs, avoir un emploi ne garantit pas une vie décente. En effet, 8 % des travailleurs dans le monde, en 2018, vivaient, avec leur famille, dans l'extrême pauvreté. Un enfant sur cinq vit dans l'extrême pauvreté. Si l'on veut faire reculer la pauvreté, la garantie d'une protection sociale pour tous les enfants et les autres groupes vulnérables est essentielle.²⁴

L'extrême pauvreté, résultat de choix politiques délibérés

La crise sanitaire actuelle démontre que, lorsque nos sociétés élaborent leurs programmes et leurs politiques, elles n'atteignent toujours pas les groupes de population les plus pauvres, et encore moins les plus démunis. Aussi, les mesures prises ne sont pas celles qui apparaissent nécessaires pour changer leurs conditions de vie et pour concevoir, avec eux, un avenir meilleur pour tous.

Pour un membre d'ATD Quart Monde avec une expérience directe de l'extrême pauvreté, l'absence de progrès s'explique par les raisons suivantes :

Lorsque nous parlons d'éradiquer - ou même de réduire - la pauvreté, nous avons souvent tendance à parler d'un manque de volonté politique. Mais c'est trompeur. La pauvreté n'existe pas simplement par manque de volonté politique ; dans notre monde actuel, **la pauvreté existe à cause de choix**

²³ ATD Quart Monde, "L'impact de la crise provoquée par la pandémie Covid-19 sur les plus pauvres à travers le monde"
²⁴ Organisation des Nations unies, *Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde*, accessible ici : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/poverty/> (consulté le 1^{er} mars 2021)

politiques délibérés.

La pauvreté n'affecte pas les personnes vulnérables, comme une catastrophe naturelle ; la pauvreté est causée par l'homme. Les gens sont marginalisés en fonction de leur valeur perçue ou de leur manque de valeur, dans un environnement culturel et social spécifique, et sont poussés dans la pauvreté.

Ce virus a simplement suivi le chemin résultant de cette poussée : il s'est infiltré dans les fissures et, dans certains cas, a creusé de larges brèches dans notre société. Pour les personnes vivant dans la pauvreté, les facteurs de risque d'infection à la COVID-19 ont été conçus par des choix politiques institutionnalisés sur la base de la valeur perçue des personnes bien avant ce virus.²⁵

La nécessité d'un changement systémique pour briser des cycles interminables de pauvreté et d'inégalité

Lors du Forum social 2020, organisé par le Conseil des droits de l'homme, Michelle Bachelet a souligné que la "COVID-19 a mis en évidence la pandémie d'inégalités, négligée par beaucoup ... Il est temps d'arrêter de regarder ailleurs. Nous ne pouvons pas vouloir - ou accepter - de revenir à une soi-disant normalité qui a rendu nos sociétés si vulnérables, si fragiles, si inégales - et si injustes".²⁶

De même, le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a déclaré à l'occasion de la Journée internationale de la Terre nourricière :

Alors que le monde commence à planifier une reprise post-pandémique, les Nations unies appellent les gouvernements à saisir l'opportunité de "reconstruire en mieux" en créant des sociétés plus durables, plus résistantes et plus inclusives. La crise actuelle est un signal d'alarme sans précédent. Nous devons transformer la reprise en une véritable opportunité de faire les choses correctement pour l'avenir.²⁷

Reconstruire en mieux signifie briser les cycles de pauvreté et d'inégalité qui ont perduré pendant des générations.

Pour cela, il est nécessaire de renforcer notre engagement en faveur de tous les droits de l'homme pour tous et des objectifs de développement durable. Il faut tenir une promesse que nous n'avons pas encore tenue : ne laisser personne de côté.

²⁵ Discours de Maryann Broxton, coordinatrice de la recherche d'ATD Quart Monde sur les dimensions cachées de la pauvreté aux États-Unis, lors du webinaire : "L'impact de la COVID-19 sur les droits des personnes vivant dans la pauvreté", organisé lors de la 44^{ème} session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies

²⁶ <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/SocialForum2020.aspx>

²⁷ <https://www.un.org/en/un-coronavirus-communications-team/un-urges-countries-%E2%80%98build-back-better%E2%80%99>

Comment pouvons-nous, dans un effort commun, empêcher nos sociétés de continuer à « jeter les plus pauvres sous le bus », comme elles le font depuis des générations ?

ATD Quart Monde espère qu'en reconstruisant nos sociétés au lendemain de la pandémie actuelle, nous trouverons les moyens d'interrompre les cycles de pauvreté intergénérationnelle qui violent actuellement les droits sociaux, économiques et culturels de tant de personnes.

Recommandations

1) Adopter une approche fondée sur les droits de l'homme

Comme l'affirment les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, "[l']extrême pauvreté n'étant pas une fatalité, on peut en conclure que les outils pour y mettre un terme sont à la portée de la main. Une approche fondée sur les droits de l'homme fournit un cadre pour éliminer durablement l'extrême pauvreté, étant entendu que les personnes vivant dans cette situation sont à la fois des titulaires de droits et des agents du changement. »²⁸

Les Principes directeurs énumèrent les droits les plus essentiels pour sortir les personnes de la pauvreté et les mesures à mettre en place pour garantir la jouissance de ces droits.

2) Assurer une véritable participation des personnes vivant dans la pauvreté à l'élaboration des politiques

"Les plus pauvres ont vu tant de révolutions et de réformes qui ne leur ont rien apporté. Les unes et les autres sont toujours des manières de redistribuer les cartes entre ceux qui jouaient déjà. Pour faire entrer de nouveaux joueurs, il ne suffit pas de redistribuer les cartes ; il faut changer les règles du jeu. [...] En posant, à tous, la question des plus pauvres, (ATD Quart Monde) dit sa conviction que tous ont à contribuer à l'invention de règles nouvelles." ²⁹
Joseph Wresinski

Comme l'expriment les Principes directeurs,

Une participation réelle et constructive est l'affirmation du droit de chaque individu et groupe de prendre part à la conduite des affaires publiques. Elle

28 https://www.ohchr.org/Documents/Publications/OHCHR_ExtremePovertyandHumanRights_FR.pdf, p. 3.
29 Joseph Wresinski, Les pauvres sont l'église, ATD Quart Monde, 2002, p. 207.

offre aussi un moyen de promouvoir l'inclusion sociale et elle est une composante essentielle des efforts visant à lutter contre la pauvreté, notamment en permettant la mise en place de politiques publiques viables, conçues pour répondre aux besoins exprimés par les secteurs les plus pauvres de la société.³⁰

La réalité vécue de la pauvreté est une forme d'expertise : elle est importante car elle permet d'approfondir nos connaissances sur les implications de la vie dans la pauvreté. Cette expérience est d'autant plus éclairante lorsqu'elle est combinée à des connaissances provenant d'autres sources professionnelles. Elle est également essentielle pour relever le défi que représente la mise en place de systèmes et de structures plus efficaces pour mettre fin à la pauvreté et aux inégalités.

Pour parvenir à une véritable participation, il faut s'efforcer de travailler ensemble sur un pied d'égalité et de valoriser l'expertise acquise par l'expérience vécue de la pauvreté autant que l'expertise provenant d'autres perspectives. Une véritable participation exige du temps, une planification minutieuse et un engagement, notamment pour éviter d'éventuels déséquilibres de pouvoir qui pourraient empêcher une discussion franche et ouverte. Dans ces conditions, la participation apportera du pouvoir d'agir aux plus pauvres et leur permettra de reprendre le contrôle de leur vie.

Convier les plus pauvres comme acteurs et partenaires à la table où se construit l'avenir de nos sociétés nous obligera également à revoir non seulement l'actualité, mais aussi l'histoire de la pauvreté au sein de nos sociétés.

Ce partenariat est difficile mais possible.³¹

3) Promouvoir une révolution des mentalités en luttant contre la stigmatisation

Les compétences des personnes vivant dans la pauvreté et leurs contributions à la société ne sont que rarement reconnues. Mais l'absence de reconnaissance de ces contributions plus larges renforce les stéréotypes négatifs sur les personnes en situation de pauvreté. Ces stéréotypes sont si puissants que les personnes en situation de pauvreté les intériorisent souvent, ce qui les amène à dévaloriser ou sous-évaluer leurs compétences, leurs expériences et leurs contributions. Elles se sentent jugées, honteuses, et manquent souvent d'estime de soi.

La stigmatisation, le blâme et le jugement résultent de la façon dont les personnes en situation de pauvreté sont traitées dans la société par le public, les médias et les politiciens. Ils servent de justification tacite ou explicite à leur exclusion et aboutissent à la privation de leurs droits. En plus de donner aux gens le sentiment d'être inutiles, la stigmatisation les amène à adopter des comportements pour éviter la déshumanisation.

³⁰ [Les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme](#), para 37 et 38, p. 10.

³¹ Depuis des années, ATD Quart Monde développe la pratique de cette participation avec les institutions. Elle s'appuie sur la méthodologie du [Croisement des savoirs](#), pour surmonter les différences de discours et de pensée, d'expérience de vie et de perspective, afin que des discussions constructives puissent avoir lieu et que de nouvelles connaissances puissent être construites.

Certains, par exemple, peuvent éviter les interactions avec d'autres personnes afin de minimiser la honte.

Des actions telles que les suivantes sont nécessaires pour lutter contre la stigmatisation et ses effets néfastes sur les personnes vivant dans l'extrême pauvreté :

- o Informer les personnes qui façonnent la compréhension de la pauvreté, telles que des journalistes, sur la contribution non reconnue des personnes en situation de pauvreté. Les débats publics sur la pauvreté devraient dépasser les stéréotypes usés qui dépeignent les personnes en situation de pauvreté comme des bénéficiaires passifs du soutien public et s'orienter vers la reconnaissance de leur contribution à l'amélioration de leur propre situation, ainsi que de celle de leurs familles et de leurs communautés. L'expérience de la vie en situation de pauvreté forge la résistance, l'intelligence et le courage qui sont à la base de la solidarité et des actions créatives.

À la suite d'une campagne gouvernementale menée au Royaume-Uni contre la fraude aux prestations sociales, les membres d'ATD Quart Monde ayant une expérience de la pauvreté ont conçu un projet pour aider le public à découvrir le rôle positif qu'ils jouent dans la société. Ce projet, intitulé « The Roles We Play », a démontré le courage et la solidarité dont font preuve les personnes en situation de pauvreté. Ces dernières ne veulent pas que les autres aient pitié d'elles : elles cherchent à faire reconnaître leur droit égal à la dignité et les contributions rarement remarquées qu'elles apportent à la société. Elles sont des défenseuses actives des droits de l'homme au sein de leurs communautés.

- o Adopter une législation qui sanctionne la discrimination pour des raisons de statut social ou économique, ainsi que d'autres groupes qui bénéficient d'une telle protection.

En France, pendant six ans, ATD Quart Monde a plaidé pour l'inclusion de critères de vulnérabilité sociale dans la loi anti-discrimination, avec le soutien de la Commission française pour l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations (HALDE). Un projet de loi a été présenté à l'Assemblée nationale française qui reconnaît "la particulière vulnérabilité résultant de la situation économique d'une personne". La nouvelle loi a été adoptée sans opposition le 14 juin 2016. Des initiatives similaires sont également en cours aux Pays-Bas et en Irlande.³²

³² | <https://www.atd-quartmonde.org/discrimination-cause-de-precarite-enfin-reconnue-loi/> et <http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion2885.asp>

o Eviter la création de ghettos en assurant la mixité sociale dans le logement et la scolarité, et en mettant en place des activités inclusives pour les enfants et les jeunes.

o Inclure des discussions sur les principes de la Convention des droits de l'enfant dans les écoles, en mettant l'accent sur la dignité de chaque personne, la non-discrimination et le droit à la participation.

o Inclure des sessions avec des représentants de personnes vivant dans l'extrême pauvreté à la formation des agents des services publics qui entreront en contact avec elles (travailleurs sociaux, juges, police) afin de les sensibiliser aux réalités de l'extrême pauvreté et aux réponses appropriées et constructives.

4) Maintenir et soutenir les liens entre les parents et les enfants

Les Principes directeurs relatifs à la protection de remplacement pour les enfants, adoptées par l'Assemblée générale des Nations unies le 24 février 2010, affirment que :

Le retrait de l'enfant à sa famille doit être considéré comme une mesure de dernier recours qui devrait être, dans la mesure du possible, temporaire et de la durée la plus courte possible. Les décisions de retrait devraient être régulièrement réexaminées et le retour de l'enfant auprès de ses parents, une fois que les problèmes à l'origine de la décision de retrait ont été résolus ou ont disparu, devrait se faire dans l'intérêt supérieur de l'enfant ... La pauvreté financière ou matérielle, ou des conditions uniquement et exclusivement imputables à cet état de pauvreté, ne devraient jamais servir de justification pour retirer un enfant à la garde de ses parents, pour placer un enfant sous protection de remplacement ou pour empêcher sa réintégration. Elles devraient plutôt être interprétées comme un signe qu'il convient d'apporter une assistance appropriée à la famille.³³

L'attention particulière accordée aux enfants vivant dans la pauvreté et l'investissement nécessaire pour leur donner les mêmes chances qu'aux autres ne doivent pas conduire les services sociaux à oublier le rôle des parents et de l'environnement familial. De nombreuses politiques en faveur de la petite enfance sont mal conçues et échouent, les parents n'étant pas considérés comme les premiers partenaires pour assurer le développement psychologique et physique de leur enfant. Au contraire, ils sont trop souvent blâmés et automatiquement considérés comme responsables de la pauvreté que connaissent leurs enfants, au lieu de recevoir le soutien dont ils ont besoin.

Suite à l'adoption des lignes directrices susmentionnées, UNICEF et un groupe d'ONG, dont ATD Quart Monde fait partie, ont élaboré un manuel pour leur mise en œuvre. Le

33 Resolution adopted by the UN General Assembly, A/RES/64/142*, paras. 13 et 14.
<https://resourcecentre.savethechildren.net/node/5416.pdf>

chapitre 5, qui porte sur "Le principe de nécessité : Prévenir la nécessité d'une protection de remplacement", expose les formes de soutien aux familles qui peuvent leur permettre de fournir les soins dont leurs enfants ont besoin et d'éviter ainsi le traumatisme de la séparation. Dans le cadre d'une approche intégrée du soutien financier et de l'accès aux services de base, ces mesures comprennent le soutien aux parents, des services spécialisés pour les familles dans des circonstances spécifiques, comme celles qui ont des enfants handicapés, et la création de groupes où les parents peuvent se réunir. ³⁴

En Haïti, ATD Quart Monde mène un projet qui associe santé et éducation. Un des volets de ce projet s'adresse aux enfants de 0 à 3 ans et à leurs parents et offre un accès aux soins de santé pour la famille, à l'éducation sanitaire et au suivi du développement de l'enfant – en mettant l'accent sur la prise en charge des enfants malnutris. L'implication des parents et la reconnaissance de leurs connaissances et de leurs efforts, ainsi que les espaces de co-formation et de dialogue contribuent fortement à l'amélioration de la santé au sein de la famille. De même, le rôle des parents dans la composante préscolaire contribue à la réussite des enfants tant dans leur apprentissage que dans leur socialisation. Ce projet est une source de fierté pour les parents et les enfants, alors que souvent les parents d'enfants mal nourris sont blâmés par d'autres. Il permet également aux enfants de s'épanouir dans une école où leur environnement n'est pas discrédité.

5) Construire des systèmes de protection sociale pour tous/ inclusifs

Selon une étude récente de l'UNICEF,³⁵ en moyenne un enfant de moins de 5 ans sur quatre n'est pas enregistré à la naissance. Ces enfants, issus des ménages les plus pauvres, ne parviennent pas - même à terme - comme des centaines de millions d'adultes, à obtenir un certificat de naissance et restent donc sans aucune existence légale. Ils n'ont pas le droit de s'inscrire à l'école, ni d'avoir une carte de santé. Cette absence d'existence légale fait d'eux les plus méprisés, discriminés, exploités et les plus difficiles à atteindre et à défendre. Dans les pays développés, par exemple, les populations Roms, les sans-abri ou les "citoyens fantômes" se trouvent également dans

³⁴ Mise en œuvre des "Guidelines for the Alternative Care of Children", Centre d'excellence pour les enfants pris en charge en Écosse (CELCIS), Service social international (SSI), Oak Foundation, SOS Children's Villages International et Fonds des Nations unies pour l'enfance, 2012,

³⁵ <https://data.unicef.org/resources/birth-registration-for-every-child-by-2030/> ; [résumé en français](#)

cette situation. Et le manque d'éducation les condamne à des activités économiques dans les secteurs les plus mal payés.

En mettant en place des systèmes fiables d'enregistrement des naissances, les systèmes numériques se sont avérés très efficaces pour une réponse à l'échelle nationale. Toutefois, il est important de tenir compte du fait que les communautés confrontées à la pauvreté peuvent être exclues de l'utilisation de la technologie numérique. Il convient donc de créer des approches communautaires. Par exemple, au Sénégal, certaines mairies organisent des "audiences foraines", pour une décentralisation occasionnelle des services de l'État civil dans les quartiers défavorisés. Des associations comme ATD Quart Monde peuvent être encouragées à soutenir les personnes et les familles qui ont plus de difficultés à suivre ces processus, en particulier celles qui doivent collecter des documents dans les provinces d'où elles ont déménagé, ou trouver des actes de baptême ou des témoins de leur identité.

Dans les pays en développement, les systèmes de protection sociale doivent être construits avec les personnes vivant dans la pauvreté, et avec l'objectif d'assurer la sécurité des deux milliards de travailleurs qui occupent des emplois informels et qui n'ont pas accès à un ensemble de droits et de sécurité. Pourtant, ils créent de la richesse.

Dans les pays développés, les systèmes actuels doivent être profondément réformés car ils ne sont pas efficaces pour arrêter la persistance de l'extrême pauvreté : au lieu de soutenir les efforts des personnes vivant dans la pauvreté pour sortir de la misère, ils ont tendance à maintenir l'exclusion, et à devenir des entraves qui découragent, punissent, contrôlent, maintiennent dans l'assistance et entravent la mobilité sociale des personnes et des groupes marginalisés.

Dans les politiques d'asile, par exemple, la restriction de l'accès aux prestations publiques et l'interdiction de travailler sont des moyens d'utiliser la pauvreté comme un outil politique. Des efforts doivent être faits pour instaurer la confiance entre les personnes qui utilisent et fournissent des services, et qui s'efforcent de réduire la pauvreté et de maximiser le bien-être.

6) Adopter une approche multidimensionnelle de la pauvreté

Pour comprendre la pauvreté sous toutes ses formes, il faut se concentrer sur les revenus ainsi que sur les implications plus larges de la vie sans sécurité financière. La mauvaise santé, la stigmatisation et le jugement, ainsi que le manque de contrôle sont autant d'aspects qui restent trop peu compris.

Les réalités de la vie sont souvent mieux représentées par les voix humaines.

Cependant, les débats politiques font souvent appel à des statistiques, telles que « Households Below Average Incomes » (ménages dont le revenu est inférieur à la moyenne) qui utilise l'argent comme indicateur central. Les indicateurs monétaires quantitatifs sont importants pour informer et orienter les politiques publiques ;

toutefois, nos résultats suggèrent que la compréhension de la pauvreté sous toutes ses formes nécessite des approches qui vont au-delà du revenu. Seulement une approche multidimensionnelle de la pauvreté pourra mener à une justice sociale, environnementale, économique et financière pour tous.

¹ Date des articles consultés sur internet : le 1^{er} mars 2021